

Ecole Molière – 78440 Gargenville
PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE du 12/11/2019

Sous la présidence de Mme Blasco, directrice de l'école, en présence :

- De Mme Beyssac Inspectrice de l'Education Nationale, excusée
- De M.le maire ,Jean Le Maire excusé
- de M. Mariani, Adjoint aux affaires scolaires excusé
- de Mme Quentin, chargée aux affaires scolaires
- De M. Sorhouet, responsable du périscolaire de l'école
- des enseignantes : Mmes Caldara, Chateau, Delsupexhe, Le Hellegouarc'h, Mallet, Raymond et Smittarello.
- Des enseignantes du RASED : Mme Jabri, Mme Allot.
- -M. Bonin, DDEN
- des représentants des parents, élus au conseil d'école :
- AGPG : Titulaires : voir liste d'émargement
- API : Titulaires : voir liste d'émargement

Mme Blasco ouvre la séance à 18h30.

Points principaux à aborder lors du Conseil d'Ecole du 06/11/2018 :

- *Désignation d'un secrétaire*
- *Présentations de l'assemblée*
- *Feuille d'émargement*
- *Rappel du rôle du Conseil d'école*
- *Structure de l'école et Rased*
- *Mairie : point sur les travaux (TNI) et souhait d'investissement*
- *Projet d'école : un nouveau projet cette année*
Activités Pédagogiques Complémentaires
Projets des classes
- *Bilan exercice PPMS Alerte attentat*
- *Manifestations*
- *Intervenant extérieur*
- *Vote du nouveau règlement scolaire; annexes*
- *Bilan OCCE 2017-2018*
- *Question des parents élus ; toilettes côté La fontaine, harcèlement,*
- *Sécurité aux abords de l'école, film chorale et projet potager*
- *Date du prochain conseil d'école*

Désignation d'une secrétaire : ...Mme Le Hellegouarc'h...

Présentations : Un tour de table est effectué, une feuille d'émargement circule. Les parents délégués représentants des parents d'élèves sont félicités pour leur élection, leur implication dans la vie de l'école et dans son fonctionnement, leur participation à l'organisation des élections et aux différentes manifestations à venir.

Les parents élus le 12 octobre sont :

API :TITULAIRES

M.POINSIGNON, Mme FAIVRE, Mme DAVOUST , M.PRIEUX, Mme BRENIER

SUPPLEANTS :

Mme BOUTEMY, Mme ABOUT, Mme Dijoux , Mme LLOVERAS, Mme FABRE

AGPG/ TITULAIRES/

Mme FIQUET, Mme LEPENANT, Mme VENACTER

SUPPLEANTS/

Mme JEAN-BAPTISTE , Mme AUTHELET CHAMPOL, Mme VESINE

Seuls les points inscrits à l'ordre du jour seront abordés.

Rappel du rôle du Conseil d'École :

Le Conseil d'Ecole :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis, fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants...
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

Structure de l'école et RASED :

- Effectifs : 203 élèves.
- Ces effectifs sont toujours fluctuants, 2 radiations avant les vacances et 2 inscriptions après les vacances ;
- Répartitions des classes au 12/11/2019 : 8 classes :

Répartition par niveau 2019-2020

CYCLE II	<u>134</u>
CP	<u>52</u>
CE1	<u>37</u>
CE2	<u>46</u>
CYCLE III	<u>68</u>
CM1	<u>27</u>
CM2	42
TOTAL	203
	0

Répartition par classe 2019-2020

CP	26
CP	26
CE1	24
CE1/CE2 - 13/9	22
CE2/CM2 - 9/15	24
CE2	28
CM1	27
CM2	26
TOTAL	203

Classes			Nb Elèves
CP	Mme Caldara	26CP	26
CP	Cécile Delsupexhe	26 CP	26
CE1	Mme Raymond	24 CE1	24
CE1/CE2	Mme Smittarello	13CE1 9CE2	22
CM1	Mme Chateau	27 CM1	27
CE2	Mme Mallet	28 CE2	28
CE2/CM2	Mme le Hellegouarc'h	9CE215 CM2	24
CM2	Mme Blasco –M.Abadie	27CM2	27
			203

M. ABADIE effectue la décharge de Mme Blasco le jeudi ainsi qu'un vendredi sur 3. Madame Smittarello assure la fonction de directrice adjointe.

Le RASED (Réseau d'Aide Scolaire aux Elèves en Difficulté) est composé de Mme Jabri, psychologue scolaire et de Mme Allot et Mme Bourg (qui intervient essentiellement sur l'école Jeanne Couvry et Corneille), maîtresses E. Il s'agit d'un complément d'aide mis en place par l'équipe enseignante. Le réseau peut proposer des aides spécialisées.

Une concertation a été faite entre le Maître E et chacun des professeurs de l'école.

Mme Allot intervient avec certains élèves nécessitant un coup de pouce ou une attention plus particulière, de manière ponctuelle (en priorité sur le cycle 2 (CP,CE1,CE2) Elle intervient également sur des projets qui peuvent être mis en place avec l'enseignante et lors des évaluations nationales. Actuellement Mme Allot intervient 3 demi-journées sur l'école et 18 élèves sont pris en charge. Les priorités d'intervention des Maîtres spécialisés sur les écoles sont données par l'inspecteur d'académie.

Il est possible de contacter le RASED au 01 34 97 15 10.

Questions pour la mairie :

Les enseignants ont rencontré de nombreux problèmes informatiques dont certains sont encore en cours. Les TNI et les ordinateurs, les logiciels non mis à jour, l'informaticien qui s'est fait rare et désiré le mois d'octobre.

Réponse : L'informaticien intervient tous les lundis matins pour toutes les écoles de Gargenville. Il viendra jeudi 14 novembre pour remplacer le lundi 11 novembre férié. Une liste de tous les travaux à entreprendre par l'informaticien est donnée à Mme Quentin pour le suivi.

-où en est le projet de remplacement des fenêtres ?

La mairie a voté le budget et est en attente de réponse pour les subventions du conseil Régional et du département.

- Question des parents : sécurité aux abords de l'école : barrière de sécurité manquante à l'entrée principale, sécurité sur le parking malgré la police municipale. Quelle est la fonction de la police municipale ?

Le problème vient principalement du fait que les parents ne respectent pas le dépose-minute et laisse leur véhicule mal garé. La police municipale reste à l'entrée du parking.

M. Bonin intervient pour signaler que ce chapitre ne peut être traité en conseil d'école mais doit faire l'objet d'un rendez-vous à la mairie.

Les parents demandent également que des barrières de sécurité soient mises devant l'entrée principale Rue des Pré L'abbé, pour protéger les familles et les enfants de la route.

Mairie : point sur les travaux 2017-2018 et souhaits d'investissements 2019

➤ **Travaux réalisés en 2019 :**

- Installation d'une clôture autour du potager
- Création d'un parking à vélo et patinette ;
- Installation de panneaux de baskets

➤ **Travaux à prévoir :**

- Peinture au sol dans les cours (jeux) en cours de réalisation
- Installations de panneaux en bois dans les classes pour les affichages.
Classe 1, 2 et 6 ;
- Réparation des huisseries simple vitrage (mastics et joints) du bâtiment des Prés l'Abbé et isolation des ouvrants (beaucoup d'air froid passe) et l'eau de pluie entre aussi s'il y a des fortes précipitations ;
- Protection des radiateurs des Prés l'Abbé, pour éviter des blessures ;
- Installation de bancs dans les deux cours
- Branchement de prises internet pour les ordinateurs du fond de la classe à l'étage Pré L'abbé et côté La Fontaine

➤ **Point sur les Investissements :**

Salle n°9	Livraison de tables et chaises pour une classe Changement de TNI et achat d'un PC portable
Classe n°5 Mme Le Hellegouarc'h	TNI et ordinateur
Classe n°2 Mme Chateau	Livraison de 10 tables et chaises
Salle n°3 Mme Jabri	Achat du Test Wisc
Classe 4	Achat d'un ordinateur

L'équipe enseignante de l'école Molière remercie Monsieur le Maire et les membres de la Caisse des écoles pour la prise en compte des demandes sur l'école Molière en matière de travaux et investissements réalisés.

Beaucoup de menus travaux sont réalisés dans la journée ou la semaine suivant la demande, et l'équipe technique est vraiment efficace.

PPMS : exercice le 14 /10/2018

Prévoir le remplacement du matériel périmé (savon, éosine) des malles d'urgence en attente depuis l'année dernière.

Qu'en est-il du signal prévu pour chaque classe ?

La mairie informe qu'une réflexion sera mise en place pour trouver d'autres moyens d'alerter en cas d'urgence.

Les mallettes de PPS (périmées) seront renouvelées.

Bilan Evaluation CP/ CE1 :

Les élèves de classe de CP et de CE1 ont passé une évaluation nationale en septembre. L'objectif était d'apprécier les acquisitions et les besoins de tous les enfants.

Une autre évaluation sera effectuée courant janvier pour les CP afin de mieux percevoir l'évolution.

Une fiche de restitution individuelle sera transmise aux parents par écrit.

Mme Raymond trouve que les évaluations CE1 devraient être prévues dès début septembre, car les résultats ne sont accessibles que mi-octobre.

Présentation du périscolaire par M. Sorhouet

Il y a 5 animateurs au périscolaire qui travaille sur 2 axes essentiels en ce début d'année :

- L'évolution de l'autonomie des enfants.
- La volonté de mettre en place des projets avec les parents et le corps enseignant (fête de l'école, Noël, Fête de la musique, théâtre,...)

Le fonctionnement est resté sensiblement le même que l'année dernière :

- o 7h-8h20 : Accueil du matin (entre 30 et 40 enfants en moyenne).
- o 11h45-13h35 : Temps méridien et gestion de la cantine (environ 120 enfants)
- o 16h30-19h : Animation du soir et étude (environ 40 enfants)

Il y a 2 nouveaux arrivants à Molière cette année. Nous sommes partis sur un fonctionnement stable et sécurisant pour les enfants, tout en garantissant la bonne gestion des présences des enfants. Nous avons travaillé sur une

augmentation des propositions d'activités : 1 éveil le matin ; minimum 2 animations le midi + les jeux en autonomie ; 1 à 2 animations le soir.

- Les projets en cours et prévus pour cette année :
 - Jeux de société traditionnel avec un rituel de rangement apprenant aux enfants à respecter le matériel.
 - Décoration de la salle périscolaire sur le thème de Harry Potter.
 - Bricolage et décoration de la clôture du potager.
 - Théâtre.
 - Le Noël de Molière/La Fontaine.
 - Fête de la musique.
 - Parcours de billes.

Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC ont lieu les lundis, mardis, jeudis de 16h30 à 17h30 et le Les APC permettent :

1. Une aide en groupe restreint aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.
2. Une aide au travail personnel (méthodologie...)
3. La mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire.

L'accord parental est demandé ; la fréquentation régulière de l'enfant est nécessaire

Projets de cycle et de classes

-Cycle 2

-CP (Mme Delsupexhe) et CE1 (Mme Raymond)

Octobre : sortie au théâtre des Mureaux

-CE1 (Mme Raymond)	Echange avec les correspondants de l'école de Vaux Sur Seine Sortie à Chartres
-CE1/CE2	Sortie au musée d'Auvers sur Oise Sortie cinéma en décembre Aventureland
-CP (Mme Caldara)	Rencontres chantantes

-Cycle 3

CM1 (Mme Château), CM2 (Mme Blasco)	Théâtre Montansier
CE2/CM2 (Mme Le Hellegouarc'h)	Sortie au musée d'Auvers sur Oise Sortie cinéma en décembre
CM2 (Mme Blasco)	Liaison collègue

Cycles 2 et 3

- Participation au CME (Conseil Municipal des Enfants)
- Projets en lien avec la médiathèque : atelier de peluchologie

➤ **Projet d'école : le nouveau projet est en cours de réflexion**

Nous allons essayer de mettre en place un projet d'école commun ou du moins avec des approches communes entre les 3 écoles élémentaires.

Langues vivantes : L'enseignement d'une langue vivante est obligatoire au cycle 3 et au cycle 2 à partir du CP. Tous les enseignants peuvent désormais enseigner l'anglais, habilités ou non.

Mme Blasco habilitée en allemand, assure une découverte de l'allemand à raison d'une demi-heure par classe en CM2 et interviendra dans la classe de Mme Le Hellegouarc'h.

Manifestations

-La fête de l'école du 21 septembre a été un grand succès, merci à tous les parents organisateurs et aux familles qui ont participé à cette réussite. Une partie du bénéfice a été utilisé pour acheter des jeux de cours (cordes, échasses, ballons, jeux anneaux) et une autre partie sera utilisée pour compléter les peintures de cours.

Le reste sert aux différentes activités des classes, notamment au financement de bus si le bus mairie n'est pas disponible.

Il faudra sans doute repenser le fonctionnement de la fête de l'école, car il y avait moins de parents volontaires pour les tenues de stands.

-Chorale : date fixée ultérieurement

Piscine 2019/2020 et intervenant :

Désormais, 2 périodes de 9 séances pour les CP-CE2-CM2

La piscine de Porcheville a été en travaux de septembre à octobre et le début des séances a été retardé. De ce fait, il y aura moins de séances pour chaque classe.

Du 14 janvier 2020 au 24 mars 2020 : classes de Mme Mallet et Mme Delsupexhe. (mardi 9h40-10h20)

Du 16 janvier 2020 au 26 mars 2020 : classe de Mme Le Hellegouarc'h (jeudi 14h40-15h20)

Du 2 avril 2020 au 18 juin 2020 : classes de Mme Smittarello et Mme Caldara (mardi 9h40-10h20) et Mme Blasco (jeudi 14h40-15h20)

M. Dagut animateur municipal EPS intervient dans toutes les classes :

Périodes/horaires	du 1 octobre au 3 décembre	du 10 décembre au 4 février	du 25 février au 28 avril	du 5 mai au 23 juin
--------------------------	---------------------------------------	--	--------------------------------------	--------------------------------

Mardi	Cm1 ET CE2 /CM2 Course d'orientation	CE1 CM2 RAQUETTE	CP E CE1 /CE2 Course orientation	CE2 CPC ACROSPORT
-------	---	---------------------	--	----------------------

Remerciements à la Caisse des Ecoles pour les interventions de l'animateur sportif sur les écoles de Gargenville.

Exercice trimestriel de sécurité incendie :

L'exercice a eu lieu le 3 octobre et tout s'est bien déroulé. Il faudra tout de même essayer de faire passer la classe de Mme Caldara par l'escalier principal pour voir si le temps d'évacuation de cette classe est plus rapide ;
Toutes les consignes de sécurité des enseignants ont été appliquées.

Vote du règlement intérieur de l'école :

Mme Blasco évoque les retards des familles le matin.

Ces retards ont des répercussions sur le fonctionnement de l'école.

Un mot sera donné aux familles pour rappeler l'importance de la ponctualité.

Monsieur Bonin souligne qu'il manque un article concernant la laïcité, qui sera ajouté au règlement de l'école.

Le règlement est approuvé à l'unanimité et sera affiché à l'entrée de l'école, sur les panneaux d'affichages des différents bâtiments, et téléchargeable sur le site de l'école. Il sera transmis aux familles des nouveaux admis sur l'école. Les parents devront attester par écrit qu'ils l'ont lu.

Bilan OCCE 2017/2018:

Ce bilan sera fait lors du prochain conseil d'école.

Nous vous remercions pour votre investissement et votre implication.

Questions diverses :

-Accès aux toilettes côté La Fontaine : Il faut savoir qu'en raison du plan Vigipirate toutes les portes doivent être fermées à clés. Ce sont des portes coupe-feu de l'intérieur mais aussi des portes d'entrée principales dont l'accès doit être fermé. L'accès aux toilettes est prévu lors des récréations pour des raisons de sécurité de l'enfant et de la responsabilité de l'enseignante.

- **Harcèlement :**

Voici la définition du harcèlement : **« un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves. Il y a une victime, un harceleur et des témoins qui participent en se moquant ou en ayant peur des représailles de la part de l'harceleur. Il y a un rapport de dominant à dominé, et le dominé n'ose plus parler. »** Il n'y a jusqu'à ce jour pas eu de cas de harcèlement à l'école, par contre certains élèves manquent de respect à l'égard de leurs camarades et ont des propos qui peuvent heurter la sensibilité de certains élèves. Ces cas sont traités par l'équipe enseignante dans chaque classe, avec les parents des enfants concernés de façon adaptée à l'âge de chaque enfant. Dans notre cas plutôt que de parler de harcèlement il vaut mieux évoquer un travail sur l'amélioration du climat scolaire et le travail du respect, domaines où les parents ont également une part. Si les parents le souhaitent nous pouvons demander à Mme Nioche, référente sociale familiale d'intervenir un samedi matin, sous la forme d'un café sur le harcèlement.

-film chorale : Il sera impossible de vous donner le film car il faudrait l'accord écrit de toutes les familles pour accord. Or les familles des CM2 ne sont plus à l'école. Nous sommes désolés mais ce n'est pas possible.

-potager : projet en cours avec le périscolaire (parole à Yohan Sorhouet)

- **Festival du livre** :

Nous reconduisons en décembre, le Festival du Livre qui consiste en une exposition de livres pour les enfants dans la salle informatique. Les élèves viendront découvrir les volumes exposés avec leur enseignant ; ceux qui le souhaitent, pourront en acheter ; l'objectif est de faire découvrir aux enfants le goût de la littérature et de doter l'école de volumes pour une valeur de 20% des livres vendus ; les parents pourront accéder aux livres dans le hall d'entrée de l'école, avec leur enfant, à certaines heures qui seront affichées. L'accès se fera par la porte d'entrée principale, rue des Prés L'abbé.

Date des prochains Conseils d'Ecole : JEUDI 5 MARS 2020

LUNDI 15 JUIN 2020

Diffusion du compte-rendu du Conseil d'école :

Le compte-rendu du Conseil d'Ecole sera affiché à l'école et publié sur le site, avec l'accord de Monsieur l'inspecteur.

L'équipe enseignante propose de permettre aux familles de le télécharger sur le site de l'école afin de ne pas avoir à le photocopier.

Adresse du site internet de l'école Molière, hébergé comme le veut la réglementation, à la DSDEN de Versailles: <http://www.ec-moliere-gargenville.ac-versailles.fr>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.